

## LES MOUVEMENTS FAMILIAUX MORBIHANNAIS

### CONTRIBUENT A LA CONVENTION CITOYENNE SUR LA FIN DE VIE

Le 13 septembre, le Président de la République a annoncé le lancement d'une **Convention citoyenne sur la fin de vie**, dont le pilotage a été confié au Conseil économique, social et environnemental, conformément à sa mission de carrefour de la participation citoyenne.

Elle réunira 150 citoyennes et citoyens qui pourront directement apporter leur vécu s'informer de manière éclairée, approfondir pour construire du dialogue, débattre, et enfin esquisser des perspectives et des consensus.

La Convention se déroulera en trois phases de décembre 2022 à mars 2023 :

- **Phase d'appropriation et de rencontres**
- **Phase de délibération**
- **Phase d'harmonisation et restitution des travaux**

Aussi, afin d'échanger sur ce sujet sensible individuellement tout autant que collectivement, la Conférence des Mouvements familiaux du Morbihan s'est réunie le 6 décembre.

Centrée sur l'expression et/ou la contribution écrite de chaque Mouvement familial, cette rencontre a donné lieu à des échanges respectueux de la sensibilité de chacun et une écoute active des points de vue argumentés.

Dans l'optique d'approfondir la réflexion et bâtir une expression commune, il a été décidé de constituer un groupe de travail ad hoc ouvert à tout adhérent et représentant familial qui se réunira au mois de janvier.